



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 18 avril 2024

Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, annonce un soutien financier aux projets locaux labellisés par la « Mission Libération » dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération.

Ce soutien permettra de financer des projets labellisés sélectionnés par les comités départementaux de la Libération. La dotation attribuée à chaque préfecture sera calculée en fonction du nombre d'habitants du département, ainsi que du nombre de projets labellisés. Chaque préfecture disposera ainsi d'une enveloppe oscillant en moyenne entre 15 000 € et 20 000 €. La secrétaire d'État invite les préfets à privilégier l'aide aux « petits projets » issus du tissu associatif et éducatif des territoires. Une circulaire sera adressée dans les prochains jours.

Pour rappel, pour bénéficier d'une subvention de la Mission Libération ou des comités départementaux, les porteurs de projets doivent :

- présenter un projet labellisé 80^{ème} anniversaire de la Libération ;
- présenter un budget consolidé de l'activité où la subvention ne dépasserait pas, sauf exception, 25% de ce budget ;
- ne pas bénéficier d'autres financements de l'État ;
- dans le cas d'une personne morale, afficher 2 ans d'existence.

Ces projets sont soumis préalablement à l'avis du comité départemental, avec le soutien des services de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG). A ce stade, près de 2 000 projets ont déjà été labellisés sur l'ensemble du territoire.

Patricia Miralles a déclaré : « Ce cycle mémoriel ne pourra marquer véritablement notre pays qu'à la condition de commencer par les territoires. Les acteurs locaux sont les chevilles ouvrières irremplaçables de l'entretien de la mémoire, de sa transmission, de son dynamisme. Cette enveloppe nous permettra de soutenir toutes les initiatives locales qui ont déjà commencé à émerger ! »

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15